

Tél : 01.60.25.63.30 Courriel : ce.0770247a@ac-creteil.fr	Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 12/11/2021 De 18 H à 20 h 00
---	----------	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Labranque (Directrice) • Mme Feniz • Mme Vinxendou • Mme De carvalho • Mme Yessad 	<ul style="list-style-type: none"> • M me Ledu (Directrice Villemareuil) • Mr Allègre • Mme Zannier (Directrice Saint-Fiacre)
Inspecteur de l'Education Nationale	• Monsieur Moulhiac invité de droit	
DDEN Responsable restauration scolaire	• Madame Vandenende (invitée- non venue) Madame Laterrade	
Parents élus titulaires uniquement en raison niveau 2 du covid 19	<ul style="list-style-type: none"> • Mme MENNESSON • Mme HORTA • Mme DIERCKENS • Mme LECERF • M. RHODE 	• Mme PEAULT
Les maires	• M. ROBIN (Maire de BOUTIGNY)	• M. TASSIN (Maire de Villemareuil) M.LOURDELET (Maire de Saint fiacre)
Adjoints aux mairies	• M. LABRANQUE (Boutigny)	• M. LARRET (saint-fiacre)
Les membres du SIVU	• Monsieur LARRET (Saint-fiacre))	
<u>Absent(es) excusé (e) s</u>	Mesdames CHATELET, CHASTEL, DOS SANTOS et MATTET • Messieurs BONNERAVE - MATTEU	

Président(e) de séance : Mme Labranque	Secrétaire de séance : Mme Zannier
---	---------------------------------------

ORDRE DU JOUR

1 . Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

- Décision et vote du regroupement des 3 conseils d'école en 1 seul conseil d'école pour l'année scolaire 2021/2022 : vote à l'unanimité
- Présentation des membres du conseil : tour de table
- Fonctionnement du conseil (rappel : les questions des parents doivent nous être communiquées à la date des conseils des maitres soit 15 jours avant le conseil d'école)
- 1 réunion organisée à Boutigny pour rappeler les tâches des représentants élus, début septembre.

2. Organisation pédagogique

Répartition des 186 élèves du RPI :

BOUTIGNY 94 élèves	25 PS 26 MS 21 GS Répartis en : 24 PS MS : 14 - 10 23 PS MS : 11- 12	25 GS MS : 21 GS 4 MS	22 CP-CE1 11 CP 11 CE1
VILLEMAREUIL 49 élèves	1 classe CP CE2 à :25 16 CP 9 CE2	1 classe CE1 CE2 à :24 16 CE1 8 CE2	
SAINT FIACRE 43 élèves	2 CLASSES 1 CM1 à 20	1 CM2 à 23	

3. Règlement intérieur des écoles (envoyé par mail aux parents pour lecture et approbation)

Pas de changement : Vote à l'unanimité du règlement intérieur des écoles.

4. Sécurité

- Le dispositif Vigipirate « alerte attentat est toujours en cours » Les consignes sont toujours les mêmes : accueil au portail, pas d'attroupement et exercices prévus dans les écoles avant Noël (selon scénario)
- 23 novembre sur les 3 écoles du RPI.
- PPMS risque majeur : courant du 2^{ème} semestre
- PLAN intempérie neige : les modalités ont été rappelées. Le mot sera distribué dans les cahiers la semaine prochaine.

5. Vie de l'école :

- Les APC ont repris sur l'ensemble des écoles,
- Les projets pédagogiques : Projet cirque ? Interrogation de l'équipe pédagogique : sur quel budget pouvons-nous compter sachant que pas de sortie pour les 4 classes de Boutigny l'an passé ? DEVIS / 1200 EUROS LE SPECTACLE pour 5 classes et intervention du professionnel sportif 4 800 euros sur la semaine + spectacle le vendredi. Monsieur Robin et Monsieur Larret indiquent qu'il y aura un conseil de SIVU le 29 novembre et que la question sera abordée : un courrier sera adressé pour une demande de subvention pour cette date.
 - Enseignement spécifique : piscine stage massé pour les élèves de CM2 : 22/11/2021 au 03/12/2021 à la piscine de Frot.

6. Fonctionnement de l'école :

- Rappel : **Modalités d'inscriptions des PS** en mairie dès le mois de janvier et de contacter la directrice de l'école par tel pour convenir d'un rdv individuel pour l'admission école,
- **ATSEM** : Il y a un besoin urgent d'ATSEM / aide en classe pour les 3 classes de maternelle : Actuellement 1 personne en stage (remerciement au SIVU qui a accepté la convention) jusqu'à décembre, mais des absences pour maladie et/ou formation déséquilibrent fortement le fonctionnement dans les classes. **Les besoins sont importants surtout le matin.** Monsieur Larret réexplique l'attente des résultats des concours d'ATSEM du personnel en place qui seront prioritaires sur le poste à pourvoir et dont les enseignantes sont parfaitement en accord. Le SIVU examinera alors les besoins lors du conseil du 29 novembre. Concernant le budget pour le poste d'ATSEM, les parents élus soulèvent le fait que l'agent partie en retraite n'ayant pas été remplacée, ce budget existe toujours.

7. Les travaux et remerciements :

Boutigny : Merci à la mairie pour :

- Changement des rideaux du dortoir-
- Réaménagement du sas pour l'accueil optimisé des MS-GS classe 2 (Libération du couloir de circulation)
- DUERP / 1 Fiche établie pour le bruit vraiment trop important dans la classe 2 : travaux à prévoir ou réfléchir à un équipement adapté pour diminuer la résonance dans la classe.
- Remerciement au SIVU pour l'équipement informatique (grâce au plan de financement de l'Etat : ENI classe 2)

Villemareuil : Madame Ledu remercie la mairie pour les travaux : marquage au sol dans la cour (jeux) et changement des éclairages et le SIVU pour les 2 ENI. (Même plan d'aide)

Saint fiacre : Madame Zannier remercie la mairie pour l'aménagement de la nouvelle classe, création d'un placard nouveau téléphone, installation de la fibre et panier de basket dans la cour. Elle remercie le SIVU pour l'équipement informatique également.

8. Points soulevés par les parents et demandes :

1)Point école : L'ETUDE : étude non renouvelée (*Réponses par mail du Président du SIVU*):

Pas de professeurs disponibles pour assurer l'étude 4 jours par semaine.

Le SIVU a transmis le 7 septembre un mail aux 3 directrices d'écoles demandant si des professeurs étaient volontaires pour assurer l'étude et nous avons reçu une seule réponse et de plus négative.

Madame Zannier précise qu'elle a eu monsieur Bonnerave au téléphone pour la réponse et je précise que j'avais posé une question par mail concernant la possibilité d'un changement de lieu : les classes de Boutigny devenant des classes de maternelle (3 sur 4) et les APC devant également avoir lieu. Il y a un vrai questionnement à avoir, (lieu, condition, nombre d'élèves ...) les parents élus vont faire un questionnaire pour définir les besoins et l'ensemble du conseil propose de se réunir seulement pour discuter de l'étude.

- Ne pouvons-nous pas trouver une solution pour les devoirs des enfants ?

Le RPI n'a pas le personnel compétent et disponible pour cette solution.

- Point ATSEM vu en 6 : fonctionnement de l'école
- Les volets dans la classe 4 : **en cours** ; les changements des fenêtres sur l'école ont commencé et ont lieu chaque mercredi.
- Problèmes petits accidents l'an passé : je rappelle les procédures aux parents : nous les avertissons (cahier et klassly), nous soignons. J'avertis aussi immédiatement par courrier monsieur le Maire dès lors que les accidents deviennent récurrents sur une partie de la cour (le problème de la grille a été résolu ; le problème du mur de la cour avec des pierres coupantes) a également été soulevé : solution de lissage du mur possible.
- Agent technique et atelier :

L'agent ne fait certes pas partie de l'équipe pédagogique, il n'en reste pas moins un maillon important car il intervient très fréquemment sur l'école pour de nombreux travaux urgents (débouchage des toilettes, rebouchage des trous dans la partie pelouse, réparation en tout genre) ; une solution a été trouvée pour les toilettes dans la salle polyvalente et je rappelle qu'en maternelle les toilettes adultes sont séparés de la partie enfants.

L'atelier est fermé à clef lorsque l'agent est absent ; un tri des produits a été effectué pour sécuriser. Le projet de rénovation de la mairie va permettre de réfléchir au nouveau local technique et l'accès à l'école ; Monsieur Robin rappelle aussi que l'agent n'entre plus avec la tondeuse dans la cour de l'école.

- Sécurité des écoles, normes incendies et détecteurs de fumées :

L'ensemble de l'école est équipé de blocs lumineux : issue de secours, les plans d'évacuation sont visibles, les exercices d'évacuation sont faits avec alarme et les contrôles des extincteurs également. La mairie devra équiper le local du SIVU car pas d'alarme sonore. Nous aurons l'aide d'une personne de la mairie pour aider à faire traverser les élèves de la classe 2.

2) POINT CANTINE (*réponses président Sivu complétées par Mme Cathy Laterrade si besoin*)

• Déroulement du temps de repas (avant et après) les enfants ont combien de temps pour manger Maintenant ?

BOUTIGNY : +/- 1h de repas soit de 11h40 à 12h40, les enfants sont en récréation jusqu'à 13h10.

ST FIACRE : +/- 45 à 50 min de repas soit de 12h à 12h50, puis récréation jusqu'à 13h20.

- Combien de personnes sont en charge des enfants à la cantine de Boutigny et Saint Fiacre durant le service ?

BOUTIGNY : 3 personnes pour le début du repas puis 4 quand Julie arrive de sa pause déjeuner.

ST FIACRE : 4 personnes

Le besoin d'une personne supplémentaire pour le service des petits est soulevé.

- Y a-t-il un contrôle au préalable réalisé par l'équipe cantine pour s'assurer que la commande soit bien complète ?

Oui dès 8h nous vérifions la quantité livrée avec le bon de commande. A deux reprises la quantité n'était pas exacte et impossibilité au prestataire de nous livrer avant midi.

Pour information j'ai demandé à rencontrer avec Cathy la commerciale d'API pour échanger sur les problèmes rencontrés à 3 reprises. Une réunion est prévue le 24 novembre. Le RPI s'engage à ne comptabiliser aux parents que 50% du prix du repas ces trois fois.

- Y-a t'il assez de repas par rapport aux enfants ?

Les commandes sont faites par rapport au nombre d'inscription à la cantine comme les années précédentes.

- D'après le menu, choix entre 2 plats, comment cela se passe-t-il ?

Les enfants ne choisissent pas entre 2 plats, quand il y a écrit "dont" c'est pour les enfants mangeant ans porc, sans viande.

- Non brassage des classes : les enfants des différentes classes de Boutigny s'y retrouvent-ils en même temps ?

Oui les enfants déjeunent en même temps comme l'année dernière, par contre ils déjeunent à table par classe.

- Idem pour les enfants de Saint Fiacre et Villemareuil ?

Même réponse que BOUTIGNY

- Pour les élèves de St Fiacre : que font nos enfants sur le temps de la cantine s'il pleut ?

Nous sommes en attente de travaux de préau pour les abriter, sinon ils sortent quand il pleut faiblement. Si grosse pluie ils restent dans la cantine. Monsieur Lourdelet informe que les devis pour le préau sont en cours.

- Quelles activités leur sont proposées pour qu'ils s'occupent ? (Ballon car sur Boutigny par exemple)

—> serait-il possible de prévoir quelques occupations ?

Mme Laterrade précise que des ballons ont également été fournis à Saint Fiacre.

- . Ayant une entrée en moins, peut- être voir pour une baisse de tarif du repas. Sauf erreur, celui-ci n'a pas changé.

Le coût des repas et la location du matériel (fours, frigidaires) fixé par le prestataire est équivalent au coût de l'année scolaire précédente en sachant que nous avons des coûts supplémentaires de location de matériel et de salle dus à l'ouverture de la cantine à St Fiacre.

Il est rappelé que nous avons également privilégié des produits bio (20% par repas) et locaux.

Pour info, les petits gastronomes (ancien prestataire) demandaient une augmentation de 0,18 € par repas pour une livraison à St Fiacre.

Monsieur Larret et Mme Laterrade reprécisent que la qualité est recherchée avant tout (produits bios).

3) POINT BUS (*réponse par mail président du SIVU*)

- Bus à Prévilliers Question de la sécurité de l'arrêt de bus sens Boutigny – Saint-fiacre :

Monsieur Robin rappelle que le sujet a déjà été évoqué et il a été demandé au département des actions pour améliorer la situation. Pour la sécurité le bus stationne sur la route de façon à limiter les croisements des véhicules.

- Les enfants sont-ils bien tous assis sur un siège ? Des parents nous ont relaté un manque de place par deux ou trois reprises.

Nous confirmons que c'est arrivé à 3 reprises (pour 2 enfants) mais il était inenvisageable de laisser les enfants à l'arrêt de bus.

Nous avons demandé un contrôle des cartes scolaires sur une semaine pour faire un comptage.

Pendant cette semaine de contrôle (dont on avait informé les parents), certains enfants ont été déposés et récupérés par leurs parents à la sortie d'école.... De ce fait le comptage est faussé.

A priori plusieurs parents n'avaient pas acheté de cartes scolaires mais les enfants prenaient le bus malgré tout.

Pour info, le personnel du SIVU n'est pas habilité à vérifier si les enfants sont en règle.

Par ailleurs nous avons constaté que cinq enfants de Villemareuil (dont on connaît les noms) montent dans le bus jusque Boutigny et restent dans le bus pour revenir sur St Fiacre ou Villemareuil pour ne pas payer de garderie. Cela représente un temps de transport proche de 50 mn.

Un deuxième bus est en commande si cela se justifie. MARNE ET MORIN doit nous faire un retour.

9, Date des prochains conseils :

- 18/03/2022 Saint fiacre : Les questions des parents pour le conseil des maitres doivent être données pour la date du 08/03/2022

17/06/2022 Villemareuil : Les questions des parents pour le conseil des maitres doivent être données pour la date du 7 06 2022

FIN CONSEIL : 20 h 00

NOM de l'école

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 20../20..

Tél Fax Courriel Ce.077 @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le ... /..... /..... De H.... àH.....
---	--	---	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Membres du RASED	•	•
	•	•
IEN ou son représentant	•	•
DDEN	•	•
Parents élus	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Le maire ou son représentant	•	•
Conseiller municipal	•	•
Autres membres invités	•	•
	•	•
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
•	•	•
•	•	•

Président(e) de séance :	Secrétaire de séance :
--------------------------	------------------------

ORDRE DU JOUR
du 2^{ème} conseil d'école (propositions)

1. Rappel si besoin du règlement intérieur de l'école (éventuels retards, absences.....)
2. Informations sur les procédures 1^{er} degré (remontée d'incident, informations préoccupantes, signalement d'absentéisme, déclaration d'accident.....)
3. Sécurité : les alertes incendie, le PPMS, le DUERP
4. Projet d'école
5. Vie de l'école : Activités régulières si changement
 Activités spécifiques : sorties scolaires réalisées et prévues, la fête de l'école.....
 Dispositifs d'aides proposés aux élèves (SRN, PPRE.....)
 Poursuite de scolarité, AFFELNET.....
 Effectifs de l'école à venir (augmentation, ou baisse)
6. Coopérative, budget (si subventions mairie ou autres)
7. Périscolaire, les TAP
8. Travaux
9. Rappel de la date du 3^{ème} CE

NOM de l'école

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2014/2015

Tél Fax Courriel Ce.077 @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le ... /..... /..... De H.... àH.....
---	--	---	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Membres du RASED	•	•
	•	•
IEN ou son représentant	•	•
DDEN	•	•
Parents élus	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Le maire ou son représentant	•	•
Conseiller municipal	•	•
Autres membres invités	•	•
	•	•
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
•	•	•
•	•	•

Président(e) de séance :	Secrétaire de séance :
--------------------------	------------------------

ORDRE DU JOUR
du 3^{ème} conseil d'école (propositions)

1. Règlement intérieur de l'école (dysfonctionnement et/ou amélioration constatés)
2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire, rappel du calendrier scolaire
3. Bilan du projet d'école
4. Vie de l'école : Les effectifs de la rentrée, et personnels quittant l'école
Point coopérative, point sorties scolaires
Liste des fournitures scolaires à soumettre après examen en conseil des maîtres (réf au BO)
5. Constitution de la commission électorale (voir le point 1 du document « La Commission Electorale »)
6. Travaux